

# ASSEMBLÉE NATIONALE

16 novembre 2022

---

RELATIF À L'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES -  
(N° 443)

Tombé

## AMENDEMENT

N ° CD127

présenté par

Mme Batho, Mme Arrighi, M. Bayou, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, Mme Chatelain,  
M. Fournier, Mme Garin, M. Iordanoff, M. Julien-Laferrière, Mme Laernoës, M. Lucas,  
Mme Pasquini, M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, Mme Rousseau, Mme Sas,  
Mme Sebaihi, M. Taché, Mme Taillé-Polian et M. Thierry

-----

### ARTICLE 1ER A

Compléter l'alinéa 4 par la phrase suivante :

« Elles évitent et limitent les impacts pour les zones naturelles, agricoles et forestières mentionnées à l'article L. 151-11 du code de l'urbanisme, et excluent les espaces naturels protégés mentionnés aux titres III et IV du livre III du code de l'environnement ainsi que les zones spéciales de conservation mentionnées au chapitre IV du titre I<sup>er</sup> du livre IV du même code. »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de clarification.